



Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions suite au CT qui s'est tenu le 9 décembre 2021

1. Point d'info sur la covid

Un assouplissement du travail à domicile est envisagé en janvier mais cela dépend de la compatibilité avec les besoins du service, l'objectif étant le maintien en présentiel de l'ensemble des cours et activités des étudiants.

2. Contrat de site

Fusion cette année du contrat de site et du contrat d'établissement. Ce contrat est valable pour 6 ans et non 5 comme d'habitude. Il engage l'UCA mais aussi le Ministère (MENSUR)

La **FSU a décidé de voter contre ce contrat** pour manifester son désaccord avec certains de ses axes qui visent à renforcer selon nous la **soumission de l'université aux intérêts du monde socio-économique local**. Ce contrat s'engage à développer, intensifier toute une série des actions menées par l'UCA, à en créer de nouvelles, sans qu'il y ait en face **le moindre engagement** de l'Etat en termes de **moyens nouveaux**. Décliner les objectifs du contrat signifie concrètement une exigence de plus grande qualifications ou responsabilités chez les agents, une intensification du travail alors que chaque année nous **perdons des postes quand le nombre d'étudiants augmente**.

La requalification des emplois prévues dans le contrat se limite à l'application de la LPR (loi pour la recherche votée en 2019) qui ne prévoit que 4500 requalifications sur les 72000 BIATSS du supérieur ! Or, c'est une part importante des postes qui devrait être requalifiée, les agents assurant des fonctions relevant d'un corps supérieur.

Les mesures RH intégrées dans le contrat (axe 6) ne sont conçues qu'au prisme de l'objectif de « **renforcer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des personnels de l'EPE UCA** » (Etablissement public expérimental). La FSU estime que ce prisme n'est pas le bon. Ils sont avant tout agents du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils ont besoin qu'on développe leur droit à la formation, qu'on **allège leur charge de travail par des créations de postes**, qu'on reconnaisse leurs qualifications par des repyramidages, qu'on augmente leurs salaires, etc.

Nous avons aussi exprimé nos craintes concernant l'**avenir de la recherche fondamentale** ou de certaines filières jugées non rentables dans le cadre d'un tel contrat et d'un tel pilotage où des entreprises comme Michelin ou Limagrain prennent de plus en plus d'importance via le Conseil des établissements associés ou CAP 2025.

Le Président a dit partager l'avis de la FSU sur la nécessité de reconnaître les qualifications des personnels. Il déclare que l'UCA souhaite aller au-delà de ce que permet la LPR pour requalifier les emplois.

Nous voulons être tournés vers l'ensemble du territoire, pas seulement le monde économique, a-t-il précisé. Il a considéré qu'il n'y a pas de menace sur les formations et sur la recherche fondamentale, la place de chacun étant clairement affirmée dans le contrat. Enfin il a indiqué que le conseil des membres associés est un conseil consultatif dont les avis doivent être validés par la CA.

La CFDT a pointé qu'on s'engageait sur beaucoup de choses alors que les **services sont déjà en tension**, sans qu'on sache si on aura les moyens de nos ambitions. Elle a souligné qu'on touche toujours moins de l'Etat par rapport à ce qu'on a demandé, à l'exemple de la réforme BUT à l'IUT (passage de 2 à 3 ans d'études) qui s'est faite à moyen constant, donc risque de surcharge pour les personnels.

Vote :

5 contre (3 FSU, 2 FO), 1 Abstention (CFDT), 4 Pour (SNPTES)

3. Campagne d'emplois BIATSS et EC

34 postes mis au concours chez les BIATSS : 9 A, 11 B, 14 en C. 13 en instituts (composantes ou unités de recherches), 15 en services centraux et 6 positionnés UCA. Ces 6 postes sont en recrutement direct et ne sont pas fléchés. Les 6 agents recrutés dans le service où ils exerçaient sans qu'on puisse préjuger à l'avance de qui est concerné.

Pour rappel, il y a 679 Biatss en services centraux et 650 sur les composantes et labo.

La **FSU apprécie l'effort fait en termes de repyramidage** puisqu'une dizaine de postes sont concernés, financés sur budget propre de l'UCA. Néanmoins, il faut rappeler que chaque année environ une dizaine de BIATSS obtiennent une promotion de corps via les listes d'aptitude. Cette requalification de 10 postes ne pourrait être qu'une anticipation de ces promotions.

FO a souligné à juste titre le risque que les concours ouverts pour ces 10 postes requalifiés soient des concours avec des postes fléchés pour que **l'agent en poste soit le lauréat**. C'est malheureusement ce que nous constatons trop souvent, à l'UCA comme partout ailleurs.

La **FSU s'est déclarée contre le déclassement d'un poste de bibliothécaire (A) en Bibliothécaire adjoint spécialisé (B)**. Alors que nous aurons bientôt un Learning center (2024) en lieu et place de l'ancienne BU Lafayette, à moyens constants, et que la Bibliothèque Gergovia sera maintenue, il est anormal de réduire une nouvelle fois le nombre de catégories A à la BU. Nous avons certes besoin de catégories B, mais cela ne doit pas se faire au détriment d'autres postes.

Il y aura 7 recrutements directs sans concours et 2 par voie PACTE, soit la quasi-totalité des postes vacants en catégorie C, et ce avec recrutement au grade le plus bas. La Présidence justifie ce choix « afin de maintenir une politique de résorption des emplois précaires », or, **il n'y a pas de résorption de l'emploi précaire à l'UCA comme le confirme chaque année les bilans sociaux**.

La FSU défend en priorité les recrutements par **voie de concours et le droit à mutation** des agents de catégorie C vers l'UCA, ce qui est quasi impossible depuis plusieurs années.

La RH a précisé que l'UCA ne souhaitait pas transformer des postes d'AENES (filiale administrative) en ITRF. **Nous défendons l'équilibre entre les différentes filières (ITRF, AENES, Bibliothèque) et approuvons donc cette décision.**

Au total, la campagne d'emplois 2022 pour les EC et les BIATSS porte sur une volumétrie de 93 postes, se déclinant ainsi :

47 postes d'EEC (enseignants, enseignants-chercheurs)

10 postes HU (hospitaliers universitaires)

2 chaires de professeurs juniors

34 postes de BIATSS

Vote campagne d'emplois BIATSS : 4 Pour (4 SNPTES), 1 contre (SGEN CFDT), 5 abstentions (3 FSU, 2 FO).

Vote campagne globale : 6 abstentions (3 FSU, 2 FO, 1 Sgen CFDT), 4 Pour (4 Snptes)

4. Réorganisation DOSI

69 agents (54 titulaires, 15 ANT) ; 22 agents rattachés fonctionnel

Le but est de simplifier les couches de management intermédiaire à la DOSI et de mieux identifier les responsabilités de chacun.

La **FSU souligne la faiblesse des moyens** sur plusieurs missions, en particulier sur la scolarité avec la gestion d'Apogée par 3 agents seulement.

Cette **délibération est soumise sans être passée au CHSCT, ce qui est irrégulier.**

Vote : 10 abstentions (3 FSU, 2 FO, 4 SNPTES, 1 CFDT)

5. Réorganisation de la DRV et DRED.

La DRV (Direction de la Recherche et de la Valorisation) devient la DRED (Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales). Le partage des tâches avec CAI (Clermont Auvergne Innovation) est destiné à mieux distinguer les missions de CAI (relations avec le privé) et la DRED. Les préconisations du CHSCT à la suite de la visite de la DRV début 2020 ont été suivies.

Les agents aspirent à retrouver une forme de stabilisation de l'équipe et des missions.

Vote : Unanimité Pour

6. Intégration des Herbiers à la BU

Ce service relevait de la DRV. Il va intégrer la Bibliothèque Universitaire (BU). 5 personnes seront donc déplacées à partir de 2024 au rdc de la BU des Cézeaux à la place de la bibliothèque numérique qui rejoindra le learning center (nouvelle BU construite rue Kessler dans l'ancien bâtiment Magma volcan).

Le personnel reste personnel ITRF avec des véritables spécificités.

Les herbiers UCA sont liés aux Herbiers du musée Lecoq. Ils sont à l'étroit dans leurs locaux actuels et le conservateur voudrait pouvoir développer l'accueil des scolaires (impossible pour l'instant pour raison de sécurité).

La FSU a demandé si l'UCA travaillait à pérenniser les 2 postes en CDI sur des missions d'IGR. Le Président a précisé que comme ce service était auparavant géré par une association, ses emplois n'étaient pas compris dans le plafond d'emplois de l'UCA ; par conséquent, toute création de poste ici entraînerait une suppression ailleurs. Néanmoins, depuis l'intégration des Herbiers à l'UCA, un poste de conservateur, IGR, a été créé.

Vote : Unanimité Pour

7. Congés Projets Pédagogiques

C'est un droit pour les enseignants chercheurs ou enseignants voulant bénéficier d'un congé pour renforcer leurs compétences pédagogiques. La FSU pointe le risque qu'en raison de la tension croissante sur le manque d'enseignants dans chaque composante, les collègues s'**autocensurent et ne déposent pas de demande** de peur de mettre leur service en difficulté lors de leur absence, comme pour les Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT).

Vote : 5 Pour (4 SNPTES, 1 SGEN CFDT), 5 abstentions (3 FSU, 2 FO)

8. Remboursement déplacement sites délocalisés

Pour se rendre sur les sites délocalisés, les EC bénéficiaient d'un remboursement jusqu'à 25 trajets par an.

La nouveauté c'est que s'ils doivent venir 2 jours consécutifs, ils peuvent bénéficier d'un forfait frais repas et nuitée lorsque leur domicile est à plus de 100 km. Les trajets Clermont-Moulins et Clermont-Aurillac sont bien sûr concernés par ce remboursement.

Vote : Unanimité Pour

9. Questions diverses

Bilan sur les refus de télétravail.

257 demandes et 228 acceptées, 20 refusées dont 7 pour impératifs de services publics, La FSU considère qu'il aurait fallu donner le chiffre des demandes faites lors des entretiens professionnels car une partie sans doute importante des agents n'a ensuite pas formulé officiellement leur demande. En effet, leur hiérarchie leur a indiqué qu'il y aurait un avis négatif pour nécessité de service. Cela a concerné plusieurs services.

RIFSEEP :

La FSU a demandé, une nouvelle fois, que les élus reçoivent un certain nombre d'informations sur les enveloppes nouvelles allouées à l'UCA pour la réévaluation triennale du RIFSEEP, le régime indemnitaire des BIATSS.

Nous vous informons qu'un groupe de travail sur le RIFSEEP a été mis en place début décembre et se poursuivra en janvier. La FSU y défendra ses mandats, en particulier son **refus de la mise en place du Complément annuel Indemnitaire (CIA)**, son souhait d'un **alignement des primes entre UCA et INP, à commencer par les catégories C et B dès 2022.**

Réhaussement des grilles des catégories C contractuel :

L'Etat prévoyait que l'augmentation se ferait sous forme d'indemnité différentielle à partir d'octobre 2021 puis sous forme de passage à l'indice 340 à partir de janvier 2022. L'UCA a décidé qu'il était plus simple de faire passer les contractuels à l'**indice 340 dès novembre 2021**. Contractuels de catégorie C, n'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas vu une augmentation de votre paie en novembre 2021.

Tous les comptes-rendus des CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Eric Panthou
Bibliothécaire, BU Sciences
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Eric.panthou@uca.fr

Claude Mazel
Enseignant-chercheur Institut d'informatique
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UCA
mazel@isima.fr

Viviane Ravet
Enseignant-chercheur Biologie
Élue FSU Comité Technique (titulaire)
viviane.ravet@uca.fr

Orianne Vye
Bibliothécaire, BU INSPE Chamalières
Élue FSU Comité Technique (suppléante)
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU
orianne.vye@uca.fr

Karine Rance

Enseignant-chercheur CHEC
Elus FSU Comité Technique (suppléante)
Karine.rance@uca.fr